

NOMENCLATURE 2017

DE L'ACTIVITE

DES SERVICES DE

CONTROLE MEDICAL ET DENTAIRE

| | |
|--|----------|
| A - EMSI..... | 6 |
| <i>A1 CONTROLE MEDICAL DES ARRETS DE TRAVAIL EN MALADIE, MATERNITE ET EN ATMP.....</i> | <i>6</i> |
| <i>A2 CONTROLE MEDICAL DES ALD.....</i> | <i>6</i> |
| <i>A3 CONTROLE MEDICAL DES ATMP HORS CONTROLE DES ARRETS DE TRAVAIL.....</i> | <i>6</i> |
| <i>A4 CONTROLE MEDICAL DES PRODUITS DE SANTE</i> | <i>6</i> |
| <i>A5 AUTRES ACTIONS DE CONTROLE MEDICAL</i> | <i>6</i> |
| <i>A6 CONTROLE DENTAIRE.....</i> | <i>6</i> |
| <i>A10 SCANNERISATION ET INDEXATION GEIDE DES DOCUMENTS</i> | <i>6</i> |
| <i>A20 OUVERTURE DU COURRIER.....</i> | <i>6</i> |
| B - PREVENTION ET EDUCATION EN SANTE | 6 |
| <i>B1 INSTANTS SANTE ET ACTIONS DE SUITE</i> | <i>6</i> |
| <i>B1-1 Instants Santé.....</i> | <i>6</i> |
| <i>B1-2 Suivi des Instants Santé</i> | <i>7</i> |
| <i>B1-4 Conseil nutritionnel.....</i> | <i>7</i> |
| <i>B1-5 Bilan bucco-dentaire intégré aux Instants Santé</i> | <i>7</i> |
| <i>B2 ACTIONS INSTITUTIONNELLES DECLINEES DANS LE CADRE DE PLANS</i> | <i>7</i> |
| <i>B2-2 Plan dentaire institutionnel.....</i> | <i>7</i> |
| <i>B2-3 Plan lutte contre les maladies chroniques : Éducation thérapeutique.....</i> | <i>7</i> |
| <i>B2-3-1 Organisation, coordination, évaluation de l'action.....</i> | <i>7</i> |
| <i>B2-4 Plan lutte contre la précarité / Parcours de prévention pour les personnes en situation de précarité</i> | <i>7</i> |
| - <i>Approche individuelle.....</i> | <i>7</i> |
| - <i>Approche collective</i> | <i>7</i> |
| - <i>Accompagnement bucco-dentaire - Des soins pour tous.....</i> | <i>7</i> |
| <i>B2-5 Plan de lutte contre le suicide.....</i> | <i>8</i> |
| <i>B3 ACTIONS IMPULSEES PAR L'ÉTAT (REGLEMENTAIRES, CONVENTIONNELLES ...)</i> | <i>8</i> |
| <i>B3-1 Campagnes de vaccination</i> | <i>8</i> |
| <i>B3-2 Les dispositifs conventionnels de prévention bucco-dentaire (M'Tdents)</i> | <i>8</i> |
| - <i>A destination des jeunes de 6 - 9 – 12 ans-15ans -18ans M'Tdents.....</i> | <i>8</i> |
| - <i>A destination des femmes enceintes.....</i> | <i>8</i> |
| <i>B3-3 Dépistage organisé des cancers.....</i> | <i>8</i> |
| <i>B3-5 Expérimentations pilotées par l'Etat.....</i> | <i>8</i> |
| <i>B4 ACTIONS D'INITIATIVE LOCALE (AIL)</i> | <i>8</i> |
| <i>B5 ÉTUDES ET RECHERCHE.....</i> | <i>8</i> |
| <i>B6 COORDINATION DU FINANCEMENT FNPEISA</i> | <i>8</i> |

| | |
|---|----|
| <i>B7 COORDINATION DES ACTIONS DE PREVENTION</i> | 9 |
| C - ORGANISATION ET ACCESSIBILITE AU SYSTEME DE SOINS | 9 |
| <i>C1 MAINTIEN A DOMICILE</i> | 9 |
| <i>C1-1 Réseaux gérontologiques impulsés et suivis par la MSA</i> | 9 |
| <i>C1-4 Autres</i> | 9 |
| <i>C2 MAINTIEN DE L'OFFRE DE SOINS EN MILIEU RURAL</i> | 9 |
| <i>C2-1 Accompagnement des projets et des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles</i> | 9 |
| <i>C2-2 Incitations à l'installation</i> | 9 |
| <i>C2-4 Expérimentations Education Santé Familiale, Forfait psy et diététique en MSA</i> | 9 |
| <i>C2-5 Expérimentation Pays de santé</i> | 9 |
| <i>C3 PARTICIPATION A L'ORGANISATION TERRITORIALE DES SOINS DANS LE CADRE DES ARS</i> | 9 |
| <i>C3-1 Accompagnement des Hôpitaux</i> | 9 |
| <i>C3-6 Commissions de coordination des politiques publiques dans le domaine de la prévention/PMI/Santé scolaire /SST et dans le domaine médico-social et groupes de travail en liens</i> | 10 |
| <i>C3-9 Autres activités pour le compte de l'ARS</i> | 10 |
| D - GDR : CONTROLES ET RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS, ETABLISSEMENTS DE SANTE ET ASSURES | 10 |
| <i>D1 PLAN DE MAITRISE MEDICALISEE MSA</i> | 10 |
| <i>D1-1 Plan de maîtrise médicalisée ambulatoire</i> | 10 |
| <i>D1-1-3 Médicaments & LPP</i> | 10 |
| <i>D1-1-4 Transports</i> | 10 |
| <i>D1-1-6 EHPAD</i> | 10 |
| <i>D1-1-8 SSIAD</i> | 10 |
| <i>D1-1-11 Contrôle du respect de la règle de non-cumul des AIS3 (articulation GDR-LCF)</i> | 10 |
| <i>D1-1-14 Contrôle de la justification médicale des majorations de nuit facturées</i> | 10 |
| <i>D 1-1-15 MSAP Chirurgie bariatrique chez les mineurs</i> | 10 |
| <i>D1-1-18 GDR dentaire</i> | 10 |
| <i>D1-1- 40 Autres (Expérimentation chirurgie ambulatoire en campagne...)</i> | 10 |
| <i>D1-2 Contrôles T2A</i> | 10 |
| <i>D1-2-1 Commission de contrôle et UCR</i> | 10 |
| <i>D1-2-2 Contrôle médical externe T2A</i> | 11 |
| <i>D1-2-3 Contentieux T2A</i> | 11 |
| <i>D1-2-4 Formation T2A reçue</i> | 11 |
| <i>D1-3 Autres actions de maîtrise médicalisée locales et régionales MSA</i> | 11 |

| | |
|--|-----------|
| D1-4 RCT (Recours Contre Tiers) | 11 |
| D1-4-1 Caisse de gestion | 11 |
| D1-4-2 Caisse d'affiliation dont détection | 11 |
| D2 CONTRIBUTIONS DE LA MSA AUX PROGRAMMES DE GDR DU PLAN ONDAM TRIENNAL GDR ARS –ASSURANCE MALADIE INCLUS DANS LE PPRGDRESS | 11 |
| D2-1 Actions nationales / Blocs partagés | 11 |
| D2-1-1 Virage ambulatoire (dont PRADO, MSAP chirurgie ambulatoire et SSR)..... | 11 |
| D2-1-2 Transport prescrit à l'hôpital exécuté en ville..... | 11 |
| D2-1-3 Médicament prescrit à l'hôpital exécuté en ville..... | 11 |
| D2-1-4 Pertinence des soins | 11 |
| D2-1-5 Contribution à la mise en œuvre des plans d'actions IR & ARS..... | 11 |
| D2-2 Actions locales ARS | 11 |
| D2-3 Réunions ARS Assurance maladie sur GDR et autres thématiques PRS..... | 11 |
| D4 SUIVI CONVENTIONNEL..... | 12 |
| D4-1 Participation à une instance conventionnelle | 12 |
| D4-1-1 Médecins et chirurgiens-dentistes | 12 |
| D4-1-2 Pharmaciens | 12 |
| D4-1-3 Infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes..... | 12 |
| D4-1-4 Autres professions | 12 |
| D4-2 Autres actions de suivi conventionnel | 12 |
| D5 CONTROLES A VISEE CONTENTIEUSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE..... | 12 |
| D7 CONSEIL DE L'ORDRE | 12 |
| D7-1 Assesseeurs..... | 12 |
| D7-1-1 Assesseeurs siégeant | 12 |
| D7-1-2 Assesseeurs rapporteur..... | 12 |
| D7-2 Plaignants..... | 12 |
| D9 RELATIONS CONFRATERNELLES INDIVIDUELLES AVEC UN PS HORS ACTION DE GDR HORS AVIS EMSI | 12 |
| D10 LUTTE CONTRE LA FRAUDE | 12 |
| D10-1 Instruction de dossiers suspicion de fraude..... | 12 |
| D10-2 Participation à la commission des pénalités et autres commissions internes à la MSA | 13 |
| D10-3 Commissions interrégimes (CPAM, RSI...)..... | 13 |
| E - ACTIVITES SUPPORT | 13 |
| E1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE | 13 |
| E1-1 Animation du service et gestion des ressources humaines..... | 13 |

| | |
|---|----|
| <i>E1-1-1 Evaluations et entretiens</i> | 13 |
| <i>E1-1-2 Réunions de service</i> | 13 |
| <i>E1-1-3 Management</i> | 13 |
| <i>E1-2 Organisation matérielle du service, budget</i> | 13 |
| <i>E1-3 Activités Caisse pivot, Agora</i> | 13 |
| <i>E1-4 Autres</i> | 13 |
| <i>E2 ACTIONS DE FORMATION ET D'EVALUATION</i> | 13 |
| <i>E2-1 Formations dispensées dont DPC des praticiens</i> | 13 |
| <i>E2-2 Formations reçues dont DPC des praticiens</i> | 14 |
| <i>E2-4 Harmonisation des pratiques et contrôle interne en EMSI</i> | 14 |
| <i>E2-5 Recueil des activités</i> | 14 |
| <i>E3 PARTICIPATION A LA VIE INSTITUTIONNELLE</i> | 14 |
| <i>E3-1 CMSA</i> | 14 |
| <i>E3-1-1 Participant à l'EMSI</i> | 14 |
| <i>E3-1-2 Participant à l'activité du chef de service</i> | 14 |
| <i>E3-1-3 Participant à la GDR</i> | 14 |
| <i>E3-1-4 Autres non cités ci-dessus</i> | 14 |
| <i>E3-2 ARCMSA</i> | 14 |
| <i>E3-3 CCMSA</i> | 15 |
| <i>E3-4 Journées régionales</i> | 15 |
| <i>E3-5 Mandats, délégations (CE, DP, CHSCT, Syndicats...)</i> | 15 |
| <i>E4 AUTRES REPRESENTATIONS</i> | 15 |
| GLOSSAIRE | 16 |

A - EMSI

L'activité A9 est supprimée ; l'activité « Contentieux » doit être rattachée à son origine (A1 pour le contentieux IJ, A2 pour le contentieux ALD...) mais le contentieux des Professionnels de Santé est à saisir en D5-D7-D9

A1 Contrôle médical des arrêts de travail en maladie, maternité et en ATMP

Le contrôle des Arrêts de travail ne doit plus être saisi en GDR D11-2.

A2 Contrôle médical des ALD

Contrôle a priori des ALD argumentées, contrôle a posteriori des ALD déclaratives, aide aux agents administratifs chargés du traitement des ALD déclaratives.

A3 Contrôle médical des ATMP hors contrôle des arrêts de travail

A4 Contrôle médical des produits de santé

- Médicaments :DAP (hypocholestérolémiants...), RTU, hors AMM (sauf action GDR)...
- LPP : DAP respiratoire, grand appareillage orthopédique, implants sur mesure, OAM (sauf dentaire)...

A5 Autres actions de contrôle médical

- Invalidité et inaptitude
- DAP transports, cures thermales, soins à l'étranger... (sauf dentaire)

A6 Contrôle dentaire

Avis obligatoires sur prestations dentaires individuelles

A10 Scannérisation et indexation Geide des documents

Préparation des documents à numériser et indexer.

A20 Ouverture du courrier

Concerne uniquement l'ouverture du courrier.

B - PREVENTION ET EDUCATION EN SANTE

La nomenclature reprend les actions inscrites dans le programme national de prévention.

B1 Instants Santé et actions de suite

B1-1 Instants Santé

Temps passé au pilotage de l'action : coordination et organisation de l'action, validation des bons de commande, des séances prémédicales et des recrutements IDE, sensibilisation des médecins traitants.

Instants Santé Adultes et Instant Santé Jeunes

B1-2 Suivi des Instants Santé

Contrôle et évaluation du dispositif : temps passé au suivi de l'action, à l'information et à la sensibilisation de l'assuré, à l'information et à la sensibilisation des médecins généralistes (envoi de bons d'honoraires, retour des bons de prestations, information services MSA), à la mise en contact avec les services MSA concernés et au suivi des orientations (liens entre services MSA et assurés, offres de service MSA, consultations médicales).

B1-4 Conseil nutritionnel

Temps passé au pilotage des actions de conseils en diététique : recrutement et management des diététiciens, mise à disposition du matériel et du financement prévu, coordination IDE-diététiciens-MSA.

B1-5 Bilan bucco-dentaire intégré aux Instants Santé

A renseigner si présence physique des CDC en dehors de l'action « Des soins pour tous ».

B2 Actions institutionnelles déclinées dans le cadre de plans

B2-2 Plan dentaire institutionnel

Suivi du plan dentaire

Temps consacré à l'organisation et à la mise en œuvre des actions. Le temps concerne les échanges avec les professionnels de santé, les assurés (ex : duplicata) ainsi que les informations des instances internes et externes. Il comprend aussi la vérification du remplissage des données par le chirurgien-dentiste traitant (*jusqu'à la modification des fiches support qui interviendra avec la possibilité donnée aux dentistes traitants de télétransmettre le montant de leurs honoraires*). En cours d'année 2017, toutes les actions du PDI seront uniformisées suivant le concept déjà en place pour l'action d'accompagnement du dispositif M'Tdents et l'action auprès des 65 ans sera remplacée par une action auprès des 60 ans.

Pour l'action d'accompagnement du dispositif M'Tdents spécifique à la MSA, pour les enfants non-consommants renseigner le temps passé dans cette rubrique (enfants n'ayant bénéficié d'aucun acte dentaire y compris d'examen de prévention dans l'année de leurs 6 ans, 9 ans, 12 ans).

B2-3 Plan lutte contre les maladies chroniques : Éducation thérapeutique

B2-3-1 Organisation, coordination, évaluation de l'action

Comprend la formation à l'ETP et à sa coordination, le recrutement et la supervision des équipes éducatives. Les médecins-conseils référents ETP des caisses ne réalisent pas de cycles éducatifs, cf. guide de procédure).

B2-4 Plan lutte contre la précarité / Parcours de prévention pour les personnes en situation de précarité

- Approche individuelle

Examen des situations des adhérents signalés, du temps de concertation avec le professionnel (ex : assistante sociale) ou l'élu à l'origine du signalement, avec les intervenants MSA impliqués dans le plan précarité, ainsi qu'avec le médecin traitant de l'adhérent intégré dans le plan précarité.

- Approche collective

Il s'agit du temps dédié à l'organisation et à l'animation (bilan de santé, examens complémentaires, éducation en santé...) des actions collectives ciblées prioritairement sur les salariés des structures d'insertion ou sur des groupes de personnes en difficulté, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de ces actions, dont évolution IS.

- Accompagnement bucco-dentaire - Des soins pour tous

Cet indicateur totalise l'ensemble des tâches de l'action « Accompagnement bucco-dentaire - Des soins pour tous », notamment la coordination des différents services, la saisie des données et l'exploitation des résultats.

Il comporte la détection et l'examen du bénéficiaire, l'élaboration du plan de soins avec le praticien traitant, l'étude du dossier de financement, le suivi et l'évaluation après réalisation.

Il s'agit du temps passé aux prises en charge par les praticiens et le personnel pré-médical.

B-2-5 Plan de lutte contre le suicide

Temps passé à la concertation transversale. Participation à la cellule de la caisse.

B3 Actions impulsées par l'État (réglementaires, conventionnelles ...)

B3-1 Campagnes de vaccination

Il s'agit du temps dédié à l'information et la sensibilisation des bénéficiaires d'une prise en charge à 100 % des vaccins antigrippal et ROR. Ne pas oublier la gestion administrative qui incombe au contrôle médical.

Expérimentation « Grippe Appels Sortants »

B3-2 Les dispositifs conventionnel de prévention bucco-dentaire (M'Tdents)

- *A destination des jeunes de 6 - 9 – 12 ans-15ans -18ans M'Tdents.*
- *A destination des femmes enceintes.*

Notamment promotion auprès des professionnels de santé, des instances.

Pour l'action d'accompagnement MSA des 6-9-12 ans, renseigner le temps passé dans la rubrique B22.

B3-3 Dépistage organisé des cancers

Il s'agit du temps dédié aux dispositifs de dépistages organisés du cancer du sein, du cancer colo-rectal et au déploiement de celui du col de l'utérus: pilotage organisationnel et financier (auprès du DCGDR et de l'ARS), information et sensibilisation des assurés, liens avec la structure de gestion, suivi des résultats, sollicitation du partenariat (pour des actions spécifiques).

NB : la participation au groupe de travail CCMSA est à renseigner en E3-3.

B3-5 Expérimentations pilotées par l'Etat

B4 Actions d'initiative locale (AIL)

Temps consacré à l'étude, l'articulation avec les partenaires, l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.

B5 Études et recherche

B6 Coordination du financement FNPEISA

Préparation fiches, suivi du budget, réunions, suivi des partenariats, activité dans le cadre du référentiel prévention caisse et autres.

B7 Coordination des actions de prévention

Temps consacré à la coordination et l'articulation des différentes actions en prévention ainsi que le suivi du programme, à l'élaboration et au suivi des partenariats et conventions.

Réunions de pôle prévention et promotion des caisses, copil. et réunion inter-service sur le sujet de la prévention.

NB : Activité régionale MSA dans le cadre du référentiel national organisation de la prévention à renseigner en E3-2.

C - ORGANISATION ET ACCESSIBILITE AU SYSTEME DE SOINS

C1 Maintien à domicile

C1-1 Réseaux gérontologiques impulsés et suivis par la MSA

Les Contacts avec les promoteurs, les professionnels de santé, les établissements médico sociaux, les associations.

L'animation de réunions, les déplacements, le travail en amont, de sensibilisation des acteurs de terrain, les contacts téléphoniques, etc... doivent être relevés.

C1-4 Autres

Il s'agit des actions de promotions de réseaux où la MSA participerait, en dehors des cas vus précédemment, mais dont l'objectif principal serait le maintien à domicile.

Exemple : MAIA, article 70. PAERPA (ex B41).

C2 Maintien de l'offre de soins en milieu rural

C2-1 Accompagnement des projets et des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

C2-2 Incitations à l'installation

Action «Exercice en campagne» (COG 14.5.1)

C2-4 Expérimentations Education Santé Familiale, Forfait psy et diététique en MSA

C2-5 Expérimentation Pays de santé

C3 Participation à l'organisation territoriale des soins dans le cadre des ARS

C3-1 Accompagnement des Hôpitaux

On comptabilisera sous cette rubrique le temps passé dans le cadre de l'accompagnement des hôpitaux, soit sur proposition de la Caisse de MSA, soit dans le cadre d'une mission ARS. On y comptabilisera également les activités dans le cadre du conseil de surveillance des hôpitaux dont nous sommes pivots.

C3-6 Commissions de coordination des politiques publiques dans le domaine de la prévention/PMI/Santé scolaire /SST et dans le domaine médico-social et groupes de travail en lien

C3-9 Autres activités pour le compte de l'ARS

On mettra sous cette rubrique les activités hors GDR, hors prévention non prévues ci-dessus et entrant dans le cadre de la Convention ARS-ARCMSA.

D - GDR : CONTROLES ET RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS, ETABLISSEMENTS DE SANTE ET ASSURES

D1 Plan de maîtrise médicalisée MSA

D1-1 Plan de maîtrise médicalisée ambulatoire

Suppression D11-2. Le contrôle médical des arrêts de travail maladie et ATMP doit être enregistré en A1.

Suppression D11-5 .Le contrôle médical pérenne des produits de santé y compris grand appareillage doit être enregistré en A4.

D1-1-3 Médicaments & LPP

- *Action VERSATIS*
- *Action AFCI*
- ...

D1-1-4 Transports

D1-1-6 EHPAD

D1-1-8 SSIAD

D1-1-11 Contrôle du respect de la règle de non-cumul des AIS3 (articulation GDR – LCF)

D1-1-14 Contrôle de la justification médicale des majorations de nuit facturées

D 1-1-15 MSAP chirurgie bariatrique chez les mineurs

D1-1-18 GDR dentaire

D1-1-40 Autres (Expérimentation Chirurgie ambulatoire en campagne...)

D1-2 Contrôles T2A

D1-2-1 Commission de contrôle et UCR

Participation à l'Unité de Coordination Régionale et aux commissions de contrôle.

D1-2-2 Contrôle médical externe T2A

Le temps de travail est celui qui est nécessaire à la préparation, aux contrôles sur sites et les suites.

D1-2-3 Contentieux T2A

D1-2-4 Formation T2A reçue

D1-3 Autres actions de maîtrise médicalisée locales et régionales MSA

D1-4 RCT (Recours Contre Tiers)

D1-4-1 Caisse de gestion

Pour les **caisses gestionnaires**, de tous les dossiers, y compris ceux des caisses d'affiliation.

D1-4-2 Caisse d'affiliation dont détection

Pour les **caisses d'affiliation**, par département, les seuls dossiers qui ont fait l'objet d'avis médicaux par elle, en dehors de la procédure de mutualisation, ou dans le cadre de cette procédure, pour les cas particuliers de convocations ou d'expertises menées par la caisse d'affiliation en concertation avec la caisse gestionnaire.

- Droit local (57, 67 et 68)

D2 Contributions de la MSA aux Programmes de GDR du plan ONDAM triennal GDR ARS – Assurance maladie inclus dans le PPRGDRESS

D2-1 Actions nationales / Blocs partagés

D2-1-1 Virage ambulatoire (dont PRADO, MSAP chirurgie ambulatoire et SSR)

D2-1-2 Transport prescrit à l'hôpital exécuté en ville

D2-1-3 Médicament prescrit à l'hôpital exécuté en ville

D2-1-4 Pertinence des soins

D2-1-5 Contribution à la mise en œuvre des plans d'actions IR et ARS

D2-2 Actions locales ARS

Ces actions devront être prévues dans le PPRGDRESS.

D2-3 Réunions ARS Assurance maladie sur GDR et autres thématiques PRS

Comptabiliser les réunions préparatoires et plénières (dont commission régionale de coordination des actions ARS Assurance maladie).

D4 Suivi conventionnel

D4-1 Participation à une instance conventionnelle

Commissions médecins, paramédicaux, pharmaciens... (et groupes de travail afférents).

D4-1-1 Médecins et chirurgiens-dentistes

D4-1-2 Pharmaciens

D4-1-3 Infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes

D4-1-4 Autres professions

D4-2 Autres actions de suivi conventionnel

D5 Contrôles à visée contentieuse des professionnels de santé

Il s'agit des contrôles n'aboutissant pas à une saisine devant le conseil de l'ordre (D7), ou autres juridictions pour l'ensemble des professionnels de santé.

Contrôles non concluants ou abandonnés.

Contrôles suite à signalement d'un assuré.

D7 Conseil de l'ordre

Section des assurances sociales régionales et nationales

Deux assesseurs représentent les organismes de protection sociale (le premier étant nommé sur proposition du médecin conseil régional du régime général, le second sur proposition conjointe de la MSA et du RSI), ils doivent prendre connaissance des dossiers.

Pour la saisine et pour le régime agricole, elle peut être effectuée par le médecin conseil national, les médecins conseils chefs de service des échelons départementaux et pluri-départementaux du contrôle médical, le montage et l'instruction des dossiers leur sont attribués.

D7-1 Assesseurs

D7-1-1 Assesseurs siégeant

D7-1-2 Assesseurs rapporteur

D7-2 Plaignants

D9 Relations confraternelles individuelles avec un PS hors action de GDR hors avis EMSI

Exemple : Conseil sur la cotation d'un acte en général sans référence à un assuré.

D10 Lutte contre la fraude

D10-1 Instruction de dossiers suspicion de fraude

Concerne aussi bien les professionnels de santé (IDE et médecins...) que les assurés (surconsommation médicamenteuse, opiacés, soins à l'étranger...), y compris les sollicitations CODAF, Ministère de la justice...

D10-2 Participation à la commission des pénalités et autres commissions internes à la MSA

Comptabiliser les activités en rapport avec cette commission : Préparation, participation, y compris dans les comités techniques préparatoires aux décisions.

D10-3 Commissions interrégimes (CPAM, RSI...)

E - ACTIVITES SUPPORT

E1 Fonctionnement du service

E1-1 Animation du service et gestion des ressources humaines

E1-1-1 Evaluations et entretiens

Il s'agit du temps consacré à la préparation, à la réalisation et au suivi des entretiens d'évaluation du personnel du service au sens de la convention collective du personnel et des praticiens.

Temps consacré aux entretiens annuels d'évaluation et aux entretiens professionnels.

E1-1-2 Réunions de service

Correspond à l'animation et/ou à la participation des réunions (des praticiens et/ou personnel prémédical) à l'exclusion des réunions d'harmonisation des pratiques ou d'opération de regroupement qui sont classées ailleurs.

E1-1-3 Management

E1-2 Organisation matérielle du service, budget

Recouvre le temps de gestion administrative du service et notamment de préparation et suivi du budget.

E1-3 Activités Caisse pivot, Agora

S'entend comme le temps consacré par les caisses pivots et MO, CMCD et GDR et les caisses utilisatrices aux comités techniques nationaux ou régionaux, à la diffusion des informations, à la maintenance et aux mises à jour des produits des produits afférents, ainsi que les actions liées à l'implantation des versions.

E1-4 Autres

Veille documentaire, messagerie....

E2 Actions de formation et d'évaluation

E2-1 Formations dispensées dont DPC des praticiens

Sont concernées toutes les formations, médicales ou médico-administratives dispensées au titre de l'activité du service, quel qu'en soit le lieu (dans ou hors l'institution) et la qualité des participants (personnel MSA et administrateurs, professionnels de santé, étudiants, stagiaires). Ceci recouvre les formations dispensées dans le cadre de l'INMA ou d'associations de formation internes à la MSA, dans le cadre de la FMC du DPC ou de l'université, l'accueil des résidents ou de stagiaires dans le service.

Ce code est à utiliser pour le temps passé à la préparation des formations (diaporama, recherche réglementaire,...).

E2-2 Formations reçues dont DPC des praticiens

Sont concernées toutes les formations médicales ou autres reçues au titre de l'activité du service, quel qu'en soit le lieu (dans ou hors l'Institution) et les modalités. Ceci recouvre les formations ou DPC présentes ou non appartenant au catalogue INMA et ASFOSAR ou d'associations de formation internes à la MSA, la participation aux séminaires, colloques et soirées de FMC ou autres, les enseignements à distance et les stages de formation. Les obligations en matière de DPC nécessitent de d'enregistrer par ailleurs les attestations ; Il s'agit en particulier de recenser les participations à un (des) programmes de DPC auprès d'organismes agréés.

E2-4 Harmonisation des pratiques et contrôle interne en EMSI

Il s'agit des activités de type groupes de pairs, réunions de dossiers, destinées à harmoniser les décisions médico-administratives et les procédures de traitement des dossiers (exemple : procédures ALD, invalidité, AT/MP...). Activité rattachée à l'EMSI.

E2-5 Recueil des activités

Il s'agit des tâches en rapport avec le recueil d'activité réalisé par le médecin coordonnateur, le médecin chef, les praticiens conseils et le personnel administratif (remontées annuelles, suivi des tableaux de bord, suivi COG...).

E3 Participation à la vie institutionnelle

E3-1 CMSA

Il s'agit des participations aux assemblées d'élus (CA, commission des rentes, Famexa, AG, réunions d'échelon local, etc...), aux réunions internes des caisses (comité directeur, réunions de cadres, réunions interservices, réunions de coordination médico-administrative, commission santé). On mettra également dans cette rubrique le temps consacré à l'élaboration et au suivi du programme de GDR, les activités de veille statistique et d'observatoire (suivi de consommations, de données épidémiologiques).

E3-1-1 Participant à l'EMSI

Commission des rentes, réunions d'harmonisation.

E3-1-2 Participant à l'activité du chef de service

Comités de direction caisse, CA caisse...

E3-1-3 Participant à la GDR

Réunion de pilotage GDR élaboration et suivi du plan.

E3-1-4 Autres non cités ci-dessus

E3-2 ARCMSA

Participation aux assemblées régionales d'élus, aux comités de pilotage ou de coordination régionale, réunions régionales institutionnelles (comité de direction, comité de Gestion du Risque, réunion de coordination médicale et médico-administrative pour l'harmonisation EMSI, activité régionale MSA dans le cadre du référentiel national organisation de la prévention). Dans cette rubrique est également inclus le temps consacré à l'élaboration et au suivi du programme de GDR, les activités de veille statistique et d'observatoire (suivi de consommations, de données épidémiologiques).

NB : Commission de coordination des politiques publiques dans le domaine de la prévention/PMI /santé scolaire /SST à renseigner en C3-6.

E3-3 CCMSA

Participation aux groupes de travail institutionnels, et autres comités directeurs.

Réunions MCC/ cadres/ENCM, réunions MCR/ENCM, CODIR Santé...

E3-4 Journées régionales

Pas de journée régionale en 2017.

E3-5 Mandats, délégations (CE, DP, CHSCT, Syndicats....)

E4 Autres représentations

Dont Conseil départemental et Régional, Maison Départementale du handicap (Cotorep, CDES).

GLOSSAIRE

- A -

| | |
|-------|---|
| ALD | Affection de longue durée |
| ARS | Agence régionale de santé |
| ASEPT | Association pour la Santé, l'Education et la Prévention sur les Territoires |
| AT/MP | Accidents du travail / Maladies professionnelles |
| ATEXA | Assurance accident du travail des exploitants agricoles |

- B -

| | |
|-----|----------------------|
| BBD | Bilan bucco-dentaire |
|-----|----------------------|

- C -

| | |
|--------|--|
| CCAM | Classification commune des actes médicaux |
| CDES | Commission départementale de l'éducation spéciale |
| COG | Convention d'objectifs et de gestion |
| CORDAM | Instances régionales de coordination inter régimes des programmes nationaux de gestion du risque |

- D -

| | |
|-----|-------------------------------------|
| DPC | Développement Professionnel Continu |
|-----|-------------------------------------|

- E -

| | |
|-------|--|
| EHPAD | Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes |
| EMSI | Expertises médico-sociales individuelles |

- F -

| | |
|--------|---|
| FAMEXA | Fonds social de l'assurance maladie des exploitants |
| FMC | Formation médicale continue |

FNPEISA Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire agricole

- G -

GDR Gestion du risque

GIR Groupe iso-ressource

- I -

IDE Infirmier diplômé d'état

IJ Indemnités journalières

INMA Institut national de médecine agricole

IPCEM Institut de perfectionnement en communication et éducation médicales

IPP Incapacité permanente partielle

IS Instants Santé

- L -

LPP(R) Liste des produits et prestations (remboursables)

- M -

MAIA Mission d'Accueil et d'Information des Associations

MARPA Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées

MC Médecin conseil

MO Maîtrise d'ouvrage

MSAP Mise Sous Accord Préalable

- P -

PAERPA Personnes âgées en risque de perte d'autonomie

PAPS Plate-forme d'Appui aux Professionnels de Santé

PDI Plan dentaire institutionnel

- R -

RCT Recours contre tiers

RSI Régime social des indépendants

- S -

SSR Soins de suite et réadaptation

- T -

T2A Tarification à l'activité

- U -

UCR Unité de coordination régionale

USLD Unités de soins de longue durée